
Charte d'investissement responsable

Mission

D'Ieteren Group s'appuie sur ses valeurs fondamentales que sont l'esprit d'entreprise, la curiosité, le courage, l'attention et le respect. En tant qu'actionnaire à long terme, il a pour mission de bâtir une famille d'entreprises qui visent à atteindre l'excellence et à exercer un impact significatif. Ce faisant, le Groupe cherche à créer de la valeur durable pour toutes ses parties prenantes, à savoir ses collaborateurs, ses clients, ses actionnaires ainsi que la société dans son ensemble.

Conscient du rôle déterminant que jouent les entreprises dans la construction d'un avenir durable, le Groupe adopte une approche intégrée où la durabilité est ancrée à tous les niveaux de l'organisation. Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance occupent une place centrale dans ses deux activités opérationnelles : le soutien apporté à ses sociétés et la recherche de nouvelles opportunités d'acquisition.

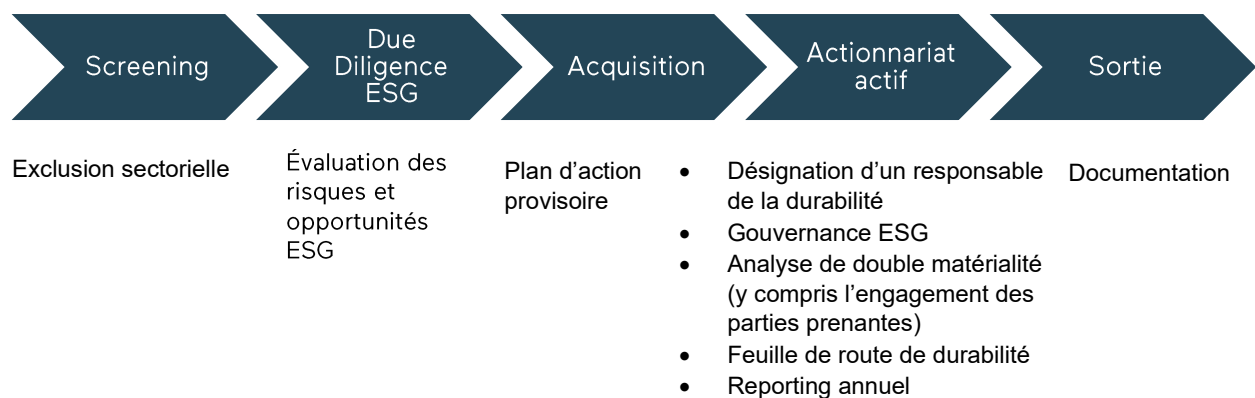
Approche d'investissement responsable de D'Ieteren Group

D'Ieteren Group est devenu signataire de l'initiative des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) soutenue par les Nations Unies en 2020. Cette adhésion reflète l'engagement du Groupe à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses choix d'investissement et dans son approche d'actionnariat actif, mais témoigne aussi de sa volonté de continuer à faire évoluer ses pratiques et politiques d'investissement en ce sens. En outre, le Groupe s'engage à s'aligner sur les conventions et principes mondiaux de durabilité et à se conformer aux réglementations applicables actuelles et futures.

Au-delà de ces engagements, D'Ieteren Group est convaincu que chaque société doit avoir une mission qui reflète son impact sur les personnes et la société. Cette mission doit être au cœur de la stratégie et soutenir sa durabilité à long terme. Le Groupe veille donc à ce qu'elle soit clairement définie pour chaque société, intégrée à tous les niveaux de l'organisation et ancrée à la fois dans la culture d'entreprise et dans les processus décisionnels stratégiques.

I. Intégration des critères ESG dans le cycle d'investissement

L'approche d'investissement responsable de D'Ieteren Group couvre l'ensemble du cycle d'investissement : de la sélection d'opportunités d'investissement à la formulation de thèses d'investissement en passant par les phases de due diligence, de conclusion de la transaction et d'actionnariat actif.



1.1. Screening

Le screening d'opportunités d'acquisition tient compte de critères éthiques, sociaux et environnementaux alignés sur les principes du Pacte mondial des Nations Unies. La conformité aux lois et réglementations nationales et internationales est également examinée.

Les décisions d'investissement s'appuient sur des critères d'exclusion couvrant les entreprises directement impliquées dans le tabac, l'armement, la pornographie et les jeux d'argent. En outre, conformément à la stratégie du Groupe en matière de climat, les sociétés dont plus de 1 % de leur chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon, de pétrole ou de gaz sont automatiquement exclues.

Lorsqu'une acquisition est envisagée, une première évaluation des risques et des opportunités ESG est réalisée sur la base d'une recherche documentaire, en s'appuyant sur les rapports disponibles, les informations publiques et les analyses comparatives entre pairs.

1.2. Due Diligence ESG

La deuxième phase du processus d'investissement comprend une due diligence ESG approfondie au cours de laquelle les aspects ESG matériels identifiés lors de l'analyse préliminaire sont examinés de plus près. Cette recherche, basée sur des données fournies par l'entreprise ciblée et/ou par des experts externes, permet d'identifier précisément les risques et opportunités ESG propres à l'entreprise ciblée, et de réaliser une première évaluation du plan de durabilité qui serait soutenu par D'Ieteren Group en cas d'acquisition. Ce processus de due diligence ESG est mené par l'équipe ESG du Groupe, avec l'appui d'experts externes si nécessaire.

1.3. Phase d'acquisition

Une fois la décision d'acquisition confirmée, un plan est mis en place pour traiter les enjeux de durabilité les plus urgents de la société acquise. À ce stade, le Groupe formalise la performance ESG actuelle de la société acquise et définit les améliorations à mettre en œuvre avec le soutien du Groupe.

1.4. Actionnariat actif

Compte tenu de l'horizon à long terme de la stratégie d'investissement de D'leteren Group, l'approche d'investissement responsable du Groupe accorde une importance particulière à la phase d'actionnariat actif. Au cours de cette période, D'leteren Group s'engage à améliorer activement la performance de ses sociétés en matière de durabilité, renforçant ainsi leur résilience et garantissant une création de valeur durable à long terme.

1.5. Sortie

Bien que D'leteren Group n'opère pas avec un horizon de sortie défini, dans le cas d'un désinvestissement total ou partiel, le Groupe prépare une documentation présentant la performance de la société en matière de durabilité. Cette documentation comprend les analyses de matérialité et les principaux défis auxquels l'entreprise est confrontée, sa feuille de route de durabilité actuelle, sa structure de gouvernance et ses politiques en place ainsi qu'un reporting ESG complet.

II. Approche d'actionnariat actif

2.1. Aider les sociétés à gérer leurs principaux enjeux de durabilité

La priorité de D'leteren Group est de veiller à ce que chaque société concentre ses efforts sur les enjeux de durabilité les plus pertinents. Pour y parvenir, le Groupe aide ses sociétés à identifier leurs priorités ESG les plus critiques à l'aide d'analyses de double matérialité sur mesure. Fondées sur l'engagement des parties prenantes, ces analyses combinent les perspectives de risque financier et d'impact sociétal afin d'offrir une vision globale des enjeux de durabilité matériels. À partir de ces enseignements, chaque société est accompagnée dans l'élaboration ou le perfectionnement de sa stratégie de durabilité, en définissant un ensemble limité de priorités stratégiques, assorties d'objectifs clairs et de plans d'action concrets.

D'leteren Group aide ses sociétés à gérer leurs risques et impacts financiers les plus matériels et à renforcer leur résilience dans le cadre de leurs stratégies de durabilité. Le Groupe suit activement la manière dont ces risques sont gérés et supervise les cadres de gouvernance qui guident leur atténuation.

Plans d'intéressement et financement durable

Pour rendre les engagements ESG plus engageants, D'leteren Group les associe à des résultats tangibles tels que des plans d'intéressement pour la direction et des mécanismes de financement liés à des KPI ESG.

2.2. Intégrer dans toutes les sociétés des principes appliqués à l'échelle du Groupe

En plus des priorités de durabilité spécifiques à chaque société, le Groupe veille à ce que chacune d'entre elles mette en œuvre une série de principes de durabilité conçus pour traiter les principaux enjeux identifiés lors de l'analyse de double matérialité consolidée (au niveau du groupe). Ces principes communs reflètent des problématiques largement partagées par toutes les sociétés du portefeuille, malgré la diversité des activités du Groupe.

Environnement

- Définir et suivre des objectifs de réduction des émissions fondés sur la science pour les émissions des scopes 1, 2 et 3
- Renforcer la gouvernance et la gestion des risques climatiques grâce à une approche structurée d'évaluation et de gestion des risques et des opportunités liés au climat.
- Concevoir, mettre en œuvre et réviser régulièrement des plans de transition climatique robustes qui définissent des moyens pour atteindre les objectifs de réduction des émissions tout en intégrant les risques et les opportunités liés au climat.
- Faire progresser les pratiques d'économie circulaire et réduire les déchets en explorant davantage les solutions de reconditionnement, de réparation et de logistique inverse.
- Développer et améliorer en permanence les pratiques d'approvisionnement durable afin d'intégrer la gérance environnementale tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Approche sociale

- Renforcer les politiques et processus sociaux pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs, dans le but de réduire au maximum les accidents et de promouvoir un environnement de travail sûr.
- Investir dans la formation et le développement pour constituer un pool de main-d'œuvre engagée, qualifiée et parée pour l'avenir.
- Faire progresser la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) tout en maintenant une politique de tolérance zéro envers toute forme de discrimination et de harcèlement.
- Respecter les normes internationalement reconnues en matière de droits de l'homme dans ses opérations propres ainsi que dans les chaînes de valeur.

Gouvernance

- Concevoir et formaliser une structure de gouvernance ESG
- Anticiper, évaluer l'impact des réglementations internationales et locales liées à la durabilité et en tirer parti.
- Respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique des affaires dans tous les types de transactions et d'interactions, en mettant en place des mesures robustes de prévention de la corruption et des pots-de-vin.

III. Reporting ESG

Afin de fournir chaque année aux investisseurs et aux parties prenantes un accès aux informations de durabilité matérielles pour toutes ses activités, D'Ieteren Group publie une déclaration de durabilité qui couvre l'ensemble de son périmètre.

Depuis 2024, le Groupe établit ses rapports en totale conformité avec les exigences de la CSRD et a obtenu une assurance limitée externe pour toutes les sociétés qui sont déjà soumises à la CSRD (c'est-à-dire celles qui sont financièrement consolidées par le Groupe). Cette assurance externe sera étendue à l'ensemble du Groupe au fur et à mesure que d'autres sociétés entreront dans le champ d'application de la CSRD.

IV. Gouvernance ESG de D'Ieteren Group

4.1. Au niveau de D'Ieteren Group

Le Conseil d'Administration supervise la stratégie d'investissement responsable du Groupe. Ce point est abordé au moins une fois par an par le Conseil d'Administration, qui valide la stratégie ESG du Groupe, passe en revue les performances et approuve la déclaration de durabilité annuelle.

Le Comité d'Audit examine les risques ESG du Groupe et supervise l'élaboration de la déclaration de durabilité du Groupe.

Le Comité de Nomination et de Rémunération veille à ce que le processus de nomination intègre l'expérience et les connaissances nécessaires en matière d'ESG, contribuant ainsi à la constitution d'organes de gouvernance dotés de l'expertise requise pour superviser efficacement la stratégie ESG. Il examine et approuve également les objectifs ESG qui font partie de la rémunération variable des membres du Comité Exécutif du Groupe et des CEO des sociétés.

Le Comité Exécutif est chargé de superviser l'avancement de la stratégie ESG du Groupe et de veiller à sa mise en œuvre tant au niveau du Groupe que des sociétés. Le Comité Exécutif suit également de près les progrès réalisés par les sociétés dans le cadre de leurs feuilles de route de durabilité respectives lors de réunions mensuelles de pilotage ESG avec l'équipe ESG.

L'équipe ESG est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la feuille de route ESG du Groupe ainsi que du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et ambitions fixés. Elle aide aussi les sociétés à élaborer et à mettre en œuvre leurs propres stratégies de durabilité. En outre, l'équipe dialogue avec les parties prenantes du Groupe et se tient informée de l'évolution des tendances et des réglementations en matière de durabilité, afin de jouer le rôle de centre d'expertise au sein du Groupe. L'équipe ESG est chargée de coordonner et de préparer la déclaration de durabilité annuelle du Groupe conformément aux exigences réglementaires applicables.

L'équipe d'Investissement doit veiller à ce que les aspects ESG soient intégrés à chaque étape du cycle d'investissement. Tout au long du processus, les membres de l'équipe collaborent étroitement avec l'équipe ESG afin d'intégrer les critères principaux dans leurs analyses. Après acquisition, l'équipe d'Investissement supervise la mise en œuvre des plans de durabilité des sociétés.

4.2. Au niveau des sociétés

Les rôles et responsabilités ESG au niveau des sociétés reflètent la gouvernance ESG du Groupe, avec des responsabilités spécifiques pour le Conseil d'Administration, le Comité d'Audit et l'équipe de direction. Les équipes de durabilité sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité et de la rédaction des rapports afférents.

Les équipes de durabilité des sociétés entretiennent un dialogue régulier avec leurs homologues du Groupe, qui suivent les progrès réalisés dans les feuilles de route de durabilité et collaborent à la préparation de la déclaration de durabilité annuelle.

Le Groupe accorde une importance particulière au partage des bonnes pratiques entre ses sociétés. Des sessions virtuelles régulières facilitent cet échange de connaissances, et sont complétées par un atelier ESG annuel de deux jours qui réunit les équipes de durabilité et les équipes opérationnelles de toutes les sociétés afin d'aborder les enjeux de durabilité communs.

V. Conflits d'intérêts

Les directives visant à gérer les conflits d'intérêts qui peuvent survenir dans le cadre des activités d'investissement responsable sont intégrées dans le code de conduite du Groupe, dont une copie est disponible [sur le site web de D'Ieteren Group](#).

La présente Charte d'Investissement Responsable est réexaminée tous les trois ans par le Conseil d'Administration de D'Ieteren Group (ou plus régulièrement si nécessaire), afin de rendre compte des développements et de l'amélioration continue de l'approche d'investissement responsable du Groupe.